

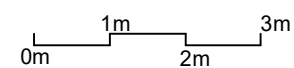
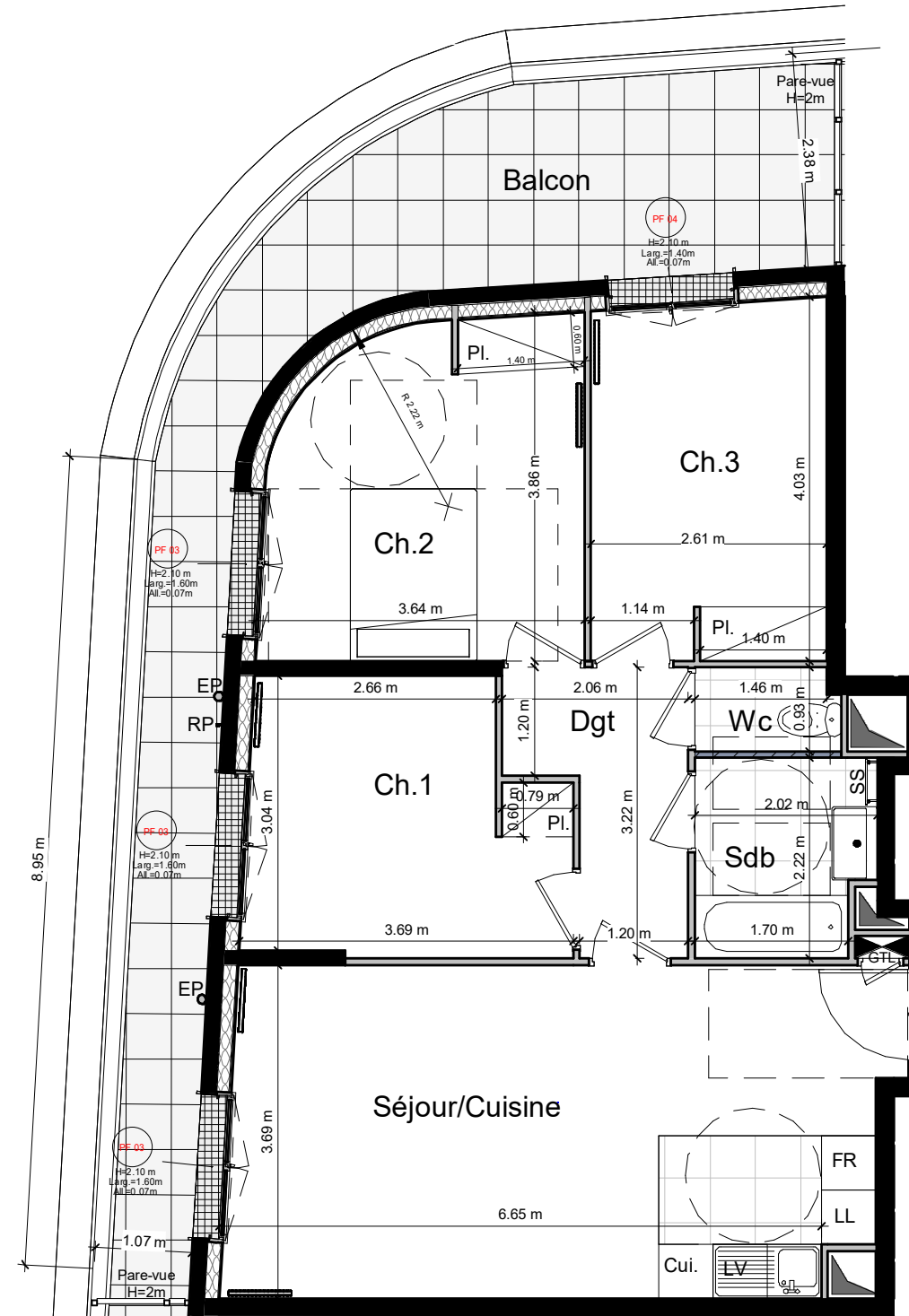


ICÔNE

LOT N° 305	Type T4
10-12 rue Charles Tillon 93 300 AUBERVILLIERS	Étage R+3

SURFACE HABITABLE (m ²)	
Séjour/Cuisine	26.50 m ²
Dgt	4.90 m ²
Ch.1	10.15 m ²
Ch.2	12.55 m ²
Ch.3	10.25 m ²
Sdb	4.20 m ²
Wc	1.50 m ²
TOTAL SURF HAB	70.05 m²
Balcon	23.50 m ²
TOTAL SURF EXT	23.50 m²
TOTAL SURF PRIVATIVE	93.55 m²

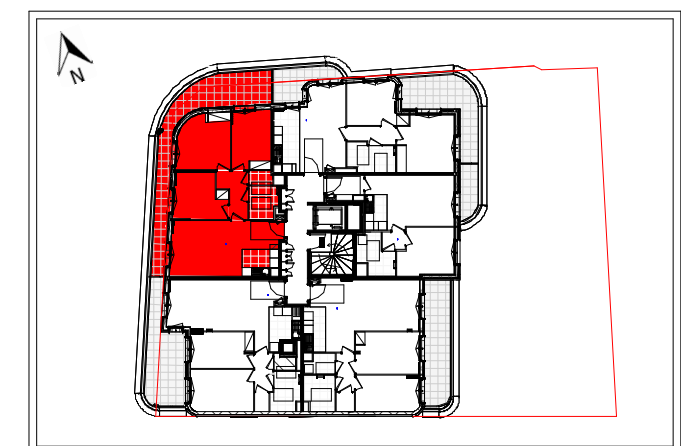
Ind :	Date :	Modification :
E	14/04/2026	



LÉGENDE :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| FR : Réfrigérateur | EP : Eaux Pluviales |
| Cui. : Plaque de cuisson | TP : Trop plein |
| LL : Lave-Linge | RP : Robinet de puisage |
| LV : Lave-Vaisselle | PF : Porte-fenêtre |
| l.c : Linéaire complémentaire | FE : Fenêtre |
| Pl. : Placard | FA : Fenêtre alège vitrée |
| SS : Sèche-serviettes | ⬛ : Tableau électrique |
| | ▨ : Soffite |
| | ▤ : Radiateur |

Nom de l'Acquéreur :	Date et Signature Acquéreur :	Date et signature Vendeur :
----------------------	-------------------------------	-----------------------------



Nota : La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Implantation et nombre de radiateurs et sèche-serviettes provisoires.

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs et sèche serviettes sont figurés à titre indicatif et non limitatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art. 4.1)